



## ROUEN

# Vallée de la Seine : la construction collective d'une vision du territoire à horizon 2040

[ Par **Julien Cammas**, chargé d'études et ressources, AURBSE ]

Une collaboration de 5 agences porte la définition d'un récit prospectif d'un territoire stratégique aux enjeux nationaux et internationaux.

L'Institut Paris Région (IPR), l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) et les agences de Rouen (AURBSE), Caen (AUCAME) et Le Havre (AURH) ont inscrit leur coopération dans le cadre d'une gouvernance singulière rassemblant l'Etat, les Régions Ile-de-France et Normandie autour de la problématique du développement de la Vallée de la Seine, vaste territoire de plus de 11 millions d'habitants irrigué par la Seine de Paris jusqu'au Havre.

Dès 2010, les agences ont su s'adapter en expérimentant un partenariat inédit pour nourrir le débat et la connaissance partagée de ce territoire qui combine des enjeux industriels, économiques et logistiques à l'échelle internationale.

La Vallée de la Seine a été identifiée comme stratégique par un décret de 2013 instituant une délégation interministérielle en charge de son développement. Depuis, les Agences d'urbanisme inscrivent leurs actions avec l'Etat et les Régions par des conventions-cadres, reconduites périodiquement. Les démarches ainsi programmées s'appuient sur les trois rôles essentiels des agences d'urbanisme :

- observer, capitaliser et analyser, à l'image du dispositif de suivi et du site Internet [vdseine.fr](http://vdseine.fr), que les agences alimentent ;
- animer, coordonner et assembler, tel que réalisé lors des différentes journées et ateliers organisés par les agences ;
- accompagner, imaginer et conduire, sous la forme de synthèses et publications que produit la coopération sur les différentes problématiques de l'axe Seine.

## 2019-2020, une période de transition

Pour la dernière année d'exécution du CPIER 2015-2020, placée sous le pilotage de l'AUCAME et de l'AURBSE, le Comité directeur de la Vallée de la Seine a souhaité disposer d'un point d'étape sur les actions engagées. Dans le même



temps, il apparaissait nécessaire de cibler des enjeux prospectifs pour poursuivre le développement du territoire.

Les agences d'urbanisme ont été naturellement identifiées pour mener ce travail. Elles ont su montrer ces dix dernières années leurs capacités à rassembler et à fédérer les acteurs autour de connaissances partagées et d'anticipation conjointes des évolutions du territoire de l'axe Seine.

Elles ont fait le choix d'organiser les séminaires prospectifs « Seine Visions 2040 ». Les quatre ateliers, qui ont mobilisé près de 250 participants sur le cycle, se sont succédés de novembre 2019 à janvier 2020 à Paris, à Caen, en Île-de-France et au Havre sur les thématiques de la mobilité, du foncier, des transitions énergétiques et de l'économie. Les échanges ont fait émerger des problématiques et des enjeux pour le devenir des territoires : comment s'adapter et s'inscrire dans un développement durable de la Vallée de la Seine dans un contexte mondial

de mutations sociales, économiques et environnementales ?

Ce cycle a constitué l'armature d'un récit prospectif de la Vallée de la Seine à l'horizon 2040 autour de cinq enjeux majeurs : connaissance et mesure, sobriété, résilience, cohésion et/ou solidarité territoriale et gouvernance.

## Un Atlas prospectif de la Vallée de la Seine

Dans la continuité de ce travail, la coopération a produit un Atlas de la vallée de la Seine qui vise à rendre compte graphiquement des dynamiques passées, des enjeux présents et des défis à relever. Il s'appuie sur les études menées depuis dix ans, enrichies des apports et expertises capitalisés à l'occasion des réflexions « Seine Visions 2040 ». Cette parution hybride, à la croisée des analyses thématiques et prospectives, permet de comprendre les éléments constitutifs du territoire de la Vallée de la Seine, sa complexité, mais aussi son potentiel. ■